

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 9 AVRIL 2018

COMPTE RENDU SUCCINCT DES DECISIONS

Présents : Michel PENHOÛËT, Françoise RIOU, Loïc GANDON, Claude ESNAULT, Josy DUVERNEUILH, Vincent BOUCHE, Jean-Noël GUILBERT, Christian BRIERE DE LA HOSSERAYE, Frédérique DYEUVRE-BERGERAULT (à partir de 18h35, point « finances : fiscalité 2018 »), Philippe LE BIHAN, Fany DUFEIL, Thérèse MOREL, Marie SIMON-VARINS, Jean-Pierre BACHELIER, Sophie GUYON, Thierry MACHERAS, Claire HARDY, Franck BEAUFILS.

Pouvoirs : Muriel CARUHEL à Thérèse MOREL.

1. Nomination d'un secrétaire de séance.

Franck BEAUFILS est nommé secrétaire de séance à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal du 19 mars 2018.

Approbation à l'unanimité. Mme Caruhel avait bien donné pouvoir à Mme Morel.

3. Finances : budget « Lotissement 3 » (La Fossette) : budget primitif 2018.

Budget adopté à l'unanimité (291 206.88 € en fonctionnement et 52 339.49 € en investissement).

4. Finances : budget « Mouillages » : remboursement des interventions des agents du service technique municipal

A l'unanimité, approbation du principe du remboursement par le service mouillage à la commune, des moyens humains et matériels mis à disposition.

5. Finances : budget « Mouillages » : budget primitif 2018.

Budget adopté à l'unanimité (38 231,00 € en exploitation et 9 593,00 € en investissement).

6. Finances : budget « Service des eaux » : remboursement de frais.

A l'unanimité, approbation du principe du remboursement par le service des eaux à la commune, des moyens humains et matériels mis à disposition.

7. Finances : budget « Service des eaux » : versement au titre de la loi Oudin.

A l'unanimité, versement d'une participation de 3 088.64 € à la commune de Piéla, au Burkina Faso, pour la construction de puits et de forages.

8. Finances : budget « Service des eaux » : budget primitif 2018.

Budget adopté à l'unanimité (790 870.24 € en exploitation et 1 087 081.20 € en investissement).

9. Finances : fiscalité 2018.

A l'unanimité, fixation des taux suivants : Taxe d'habitation : 10.59 % ; Taxe sur les propriétés foncières bâties : 15.57 % ; Taxe sur les propriétés foncières non bâties : 32.06 %, soit les mêmes taux qu'en 2017.

10. Finances : budget « Commune » : budget primitif 2018.

Budget adopté à l'unanimité (3 847 305.00 € en fonctionnement et 3 966 848.61 € en investissement).

11. Marchés publics : rénovation de la salle omnisports – attribution des marchés.

A l'unanimité, attribution des marchés suivants :

Lot 1 : Couverture – Bardages métalliques : entreprise Penthivière – Couverture – Bardage : 305 378,31 €.

Lot 2 : Charpente – Menuiserie - Peinture – Isolation : entreprise S.C.B.M. : 120 956,19 €.

Lot 3 : Plafonds tendus : PLAFOTECH : 28 500,80 €.

12. Personnel municipal : création des postes de sauveteurs pour la surveillance des plages.

A l'unanimité, création de 14 postes pour assurer la surveillance des plages du samedi 7 juillet au dimanche 26 août.

13. Ecoles : coût à l'élève 2017 de l'école publique.

A l'unanimité, validation du coût à l'élève de l'école publique sur la base du CA 2017 : 723.45 € pour un élève de maternelle et 309.03 € pour un élève d'élémentaire.

14. ALSH : convention avec la CAF pour l'accès à « mon compte partenaire » en remplacement du compte « CAFPRO ».

A l'unanimité, approbation de la convention.

15. Finances : remboursement du paiement d'une contravention routière à un agent.

A la majorité, (10 voix contre et 9 voix pour), refus du remboursement d'une contravention routière.